

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Distribution de prix aux élèves du Collège de Ste-Anne.

Causerie Agricole : L'élevage des bêtes à laine (Suite).—Nourriture à donner aux moutons en hiver.—Logement des bêtes à laine.—L'engraissement des moutons.

Sujets divers.—L'enseignement agricole dans les écoles primaires.—Régénération des prairies.

Choses et autres : La fabrication du fromage à Ste-Anne de la Pocatière.—Concours de jardins, de vergers et de parterres les mieux tenus, offerts par la Société d'horticulture du comté de l'Islet.

Recettes : Remède contre la piqûre des insectes.—Moyen de prolonger la durée des tuyaux de plomb.

A nos abonnés retardataires.—Nous prions instamment ceux qui nous doivent des arrérages pour abonnement à la Gazette des Campagnes de nous les faire parvenir le plus tôt possible. Nous avons grandement besoin de ce qui nous est dû afin de faire honneur à nos propres affaires. Ces arrérages nous sont absolument indispensables pour payer les frais d'impression, de papier, etc., nécessités pour la publication de notre journal. Les deux ou trois piastres que nous recevons actuellement chaque semaine, pour abonnement à la Gazette des Campagnes ne suffisent certainement pas. Ceux qui ont à cœur l'existence de notre journal se feront, sans doute, un devoir de nous payer leur abonnement au plus tôt.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR LES SOINS A DONNER AUX ANIMAUX MALADES.—Prix, 15 cts.

LE PARFAIT MARECHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcellin, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écrivain, arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

DISTRIBUTION DES PRIX

AU

Collège de Ste Anne.

La distribution solennelle des prix aux élèves de cette institution a eu lieu jeudi, le 23 juin courant.

Nous en publions ici la liste complète.

La médaille de Sa Sainteté Léon XIII, offerte à l'élève qui a obtenu le plus de succès dans l'étude de la philosophie, a été méritée par M. Ludger Dumais, élève de philosophie senior.

La médaille Lansdowne offerte par S. E. Lord Lansdowne, offerte à l'élève qui a obtenu le plus de succès dans les sciences, a été méritée par M. Ludger Dumais.

Le prix-Poiré (bourse de \$20.00) fondé par le T. R. M. C. E. Poiré a été gagné par M. Georges Lavoie, élève de philosophie junior.

Le prix Painchaud (bourse de \$20.00) fondé par le T. R. M. Poiré, offerte à l'élève de Rhétorique qui a obtenu le plus de succès en éloquence, a été mérité par M. Elzéar Deschênes.

Le prix Dufour-Demera (bourse de \$12.00), fondé par les révérends MM. Dufour et Demera, offert à l'élève des classes de rhétorique, belles lettres et versification qui a obtenu le plus de succès dans l'étude de la langue grecque, a été mérité par M. Augusto Boulet, élève de Versification.

La médaille de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Masson, a été gagnée par M. Horace Pelletier, élève le plus méritant de la classe supérieure du Cours Commercial.

Le prix fondé par Mgr H. Têtu, pour l'élève des classes de deuxième et de troisième qui a le mieux réussi dans l'étude du français et de l'anglais, a été mérité par M. Cléophas Deschênes, élève de Deuxième.